# Affaire Hedi à Marseille: ce que les policiers mis en cause ont dit aux enquêteurs de l'IGPN

*Alexandra Gonzalez avec Justine Chevalier*

**INFO BFMTV.** Une enquête, confiée à la police des polices, a été ouverte après la plainte d'Hedi, ce jeune homme qui accuse quatre policiers de la Bac de Marseille de l'avoir passé à tabac début juillet.

C'est une enquête délicate qui est menée par les enquêteurs de l'Inspection générale de la police nationale et la justice après le témoignage d'Hedi, ce jeune homme de 22 ans qui accuse quatre policiers de la BAC de Marseille de l'avoir passé à tabac dans la soirée du 1er au 2 juillet dernier. Les quatre fonctionnaires ont été mis en examen, l'un d'entre eux a été placé en détention provisoire.

Avant ce déferrement, ils se sont expliqués devant les enquêteurs de la police des polices. Selon les informations de BFMTV, deux des quatre fonctionnaires ont fini, lors de leur garde à vue, par reconnaître des violences et ont permis d'en savoir un peu plus sur les faits qui se sont déroulés cette nuit-là.

> Mais à l'exception de cette version apportée par les deux agents, "aucun policier ne souhaite collaborer à l'enquête, allant même jusqu'à avoir du mal à s'identifier sur les vidéos", écrivent les enquêteurs de l'IGPN.

## Aucun souvenir des faits

Le policier placé en détention provisoire est le seul porteur de LBD sur les images de vidéosurveillance. Il a été notamment identifié grâce à son tee-shirt, mais en garde à vue, il a affirmé ne se souvenir de rien, n'avoir rien vu et ne pas se reconnaître sur les images.

La police peut-elle faire grève ?

Un autre, identifié lui-aussi grâce à sa tenue vestimentaire, a nié tout fait de violences lors de sa garde à vue, et dit ne pas savoir pourquoi Hedi est tombé au sol. Il dit d'ailleurs n'avoir aucun souvenir des faits. Un troisième assure lui aussi ne pas se souvenir de la scène, et ne pas avoir participé à cette action à ce moment-là. Il refusera même, selon nos informations, d'être pris en photo pour présentation à la victime. Question de sécurité, argue-t-il.

## Tir de LBD dans la tête

Hedi a lui apporté sa version aux enquêteurs. Ce soir-là, ce jeune homme de 22 ans, sortait du travail à

Vauvenargues, près d'Aix-en-Provence, où il rejoint un ami, au niveau des terrasses sur le port de Marseille. La situation est très tendue dans la ville à cause des émeutes en cours, mais ils disent se trouver à ce moment-là dans une rue calme où il n'y a personne, un peu plus haut que le port.

Les deux jeunes gens racontent avoir croisé un groupe de policiers en civil, de la BAC, qui leur demandent de partir. Hedi affirme qu'immédiatement, ils partent, mais l'un des policiers lève son LBD et tire, alors qu'il n'est qu'à quelques mètres de lui. Hedi tombe à terre. Quatre policiers le récupèrent et le traînent sur plusieurs mètres pour le conduire derrière un immeuble, où il se fait tabasser.

Il se réfugie ensuite avec un ami chez un épicier, qui tente en vain de joindre les pompiers, débordés par la situation sur la ville. Hedi, qui perd beaucoup de sang, se met à vomir. L'épicier décide alors de le transporter avec son propre véhicule à l'hôpital de la Timone, où il sera pris en charge.

## Les syndicats de police reçus par Darmanin

Une enquête préliminaire a été ouverte par le parquet de Marseille pour "violences volontaires par personne dépositaire de l'autorité publique", confiée à l'IGPN. Si ces policiers sont identifiés grâce à leur tenue vestimentaire sur les images de vidéosurveillance de la ville, la cheffe de la BAC n'a signalé dans son rapport à sa hiérarchie aucun incident cette nuit-là, ni aucun usage d'un LBD. L'enquête se poursuit sous l'égide d'un juge d'instruction.

Le placement en détention provisoire de l'un des policiers marseillais a provoqué une vaste fronde parmi ses collègues, qui réclament un statut spécifique pour les fonctionnaires lorsque les faits reprochés le sont dans le cadre de leurs missions. Multiplication des arrêts maladie à Marseille, puis dans les Bouches-du-Rhône, puis un peu partout en France, application du code 562, c'est-à-dire un service minimum, la colère grimpe parmi les policiers. Leurs organisations syndicales sont reçues jeudi soir par Gérald Darmanin, le ministre de l'Intérieur.

**Affaire Hedi: la cour d'appel d'Aix-en-Provence mène des auditions ce jeudi sur la détention provisoire du policier**

**Fronde des policiers: le nombre d'arrêts maladie en baisse au niveau national**

**Crise dans la police: aucun policier national en patrouille dans les rues de Béziers samedi soir**